



Séance du Conseil municipal du 27 octobre 2020



Francheville-Prairay

Excusés : Jérémie Myon, François Bornier, Stéphane Revol
Le conseil municipal s'est réuni ce mardi 27 octobre 2020.

Transfert de compétences en matière de plan local d'urbanisme :

A l'unanimité, le Conseil s'est opposé au transfert de compétences à la Communauté de Communes en matière de plan local d'urbanisme

Transfert de pouvoir de police spécial :

Le maire s'oppose au transfert automatique des pouvoirs de police liés aux compétences suivantes : assainissement, déchets ménagers, gens du voyage, circulation et stationnement

Projet du terrain de sport :

Le groupe de travail constitué de Frédérique Rousselet, Bogdan Ostrouch, Adrien Bachelery et Stéphane Revol continue ses travaux sur le projet d'aménagement de l'actuel terrain de sports à la sortie du village. L'aménagement de trois espaces est en réflexion : un espace vélo, un City Park (football), et un espace stationnement, emplacement de pique-nique, terrain de pétanque...)

Question diverses :

Extension de réseau électriques :

Pour les acquéreurs de terrain à construire : les extensions de réseaux électriques peuvent être financées par l'acheteur ou réalisées par la Commune. Dans ce cas, les travaux sont subventionnés à 80 % (Enedis et Siceco) le reste à charge revenant à l'acquéreur.

Permanences des finances publiques à Saint-Seine-L'Abbaye :

Permanences, place de l'Eglise, les 10 novembre et 15 décembre, de 9h à 12h.

Location Salle de Rencontres

Compte tenu des dernières consignes sanitaires aujourd'hui en vigueur, la Salle de Rencontres ne peut être ouverte à la location, jusqu'à nouvel ordre.

Fêtes de fin d'année !

La municipalité est à la recherche d'un sapin d'au moins 3 mètres de haut pour l'installer le 13 décembre prochain, comme il est coutume, près du lavoir de la mare. Merci de contacter la mairie aux heures de permanence.

Fenêtres du calendrier de l'Avent

Le Foyer rural renouvelle son animation des Fenêtres du calendrier de l'Avent. Une information vous sera prochainement adressée.

Cérémonie du 11 novembre :

Un dépôt de gerbe sera effectué à 11 h . La population n'est pas conviée à cette cérémonie car pour des raisons sanitaires, le nombre de personnes est limité à 5. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous associer à cette commémoration en pavasant vos fenêtres et maisons.

COVID-19 :

La Préfecture a mis en place une cellule d'information du public. Vous pouvez poser vos questions par téléphone en composant le Numéro 0800 130 000 ou par mail à l'adresse : pref-cip@cote-dor.gouv.fr.

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE

Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Mercredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : mairiefrancheville21@gmail.com